

La dédicace à son ami Emile Gaillard devrait permettre de situer avec quelque exactitude la date de composition de cette Mazurka, publiée après la mort de Chopin. Mais si l'on ne peut envisager qu'au moment de l'arrivée à Paris, l'inscription de ce nom sur l'original de la pièce soit environ 1831-1832, quelques détails d'écriture dont, par exemple l'emploi prolongé des octaves dans la partie intermédiaire, le motif à l'unisson des deux mains faisant retour au thème, l'adjonction du trille sur l'énonciation de la coda sont de nature à faire supposer une date de rédaction quelque peu antérieure et possiblement 1828-29.

Ce morceau, peu joué, est cependant un attachant modèle des Mazurkas nettement dansantes, et, ce qui ne gâte rien, du plus vif agrément mélodique. Un premier thème en deux compartiments, dont l'intérêt se voit habilement diversifié par une répétition en majeur à la tierce supérieure en constitue le premier épisode. (On remarquera une certaine parenté d'élan entre le motif initial et le divertissement de l'Op. 56 N° 2, tous deux confiés à la main gauche).

Heureusement activé par la giration d'un rythme aux dansantes impulsions, tout le premier élément évoque invinciblement l'insouciante allégresse des heures faciles et la joie des divertissements juvéniles. Puis vient un second sujet, servant de trio, et dont la mélodie traitée uniformément en octaves et qui ne laisse pas de témoigner, de la part de son jeune auteur d'une certaine inexpérience de rédaction, introduit le contraste caressant d'un élément que l'on pourrait dire "glissé" tant il s'abandonne avec nonchalance au frôlement égal du rythme de la basse.

Ensuite, reprise normale du thème initial dont la seconde partie fournit le prétexte d'une charmante coda, de caraclère malicieusement rustique et à laquelle un long trille de dix mesures ajoute, sur l'énoncé d'un motif épisodique de la main gauche, jusqu'alors informulé, la surprise d'une terminaison inattendue.

(I) Travailler ainsi, pour assurer la netteté d'emission des doigts faibles:



De même pour les répliques transposées de ce passage.





⁽²⁾ On ne peut que rappeler ici pour l'exécution expressive de ce long épisode en octaves, les principes du legato ficilif qui font l'objet d'une étude spéciale dans les exemple de l'Edition de travail des Etudes (Etude en si mineur Nº 10 Op. 25).

Ils consistent à assurer l'émission parfaitement liée de la partie supérieure des octaves et à l'accompagner d'une sorte de glissement souple du pouce sur les notes inférieures de chaque octave; l'impression de legato dépendant davantage de l'égalité sonore de l'exécution de cette partie que de sa rigoureuse mise en application matérielle.



Il conviendra de bien laisser cette phrase progresser d'intensité expressive (plus encore que de sonorité) dans l'interprétation des deux chaleureux élans qui lui font atteindre le registre supérieur du clavier.



E.M.S.5150



E.M.S.5150



(3) L'écart imposé ici par le doigté du texte entre le second et le quatrième doigt s'oppose à l'execution du legato nécessaire.

Nous conseillons l'emploi du doigté suivant consistant à immobiliser le pouce sur les deux touches affectées à la tenue sitot après l'attaque du "mi".



(4) Timbrer suffisamment le début de ce dernier épisode pour pouvoir ménager un diminuendo ultérieur susceptible de conduire les ultimes frémissements du trille jusqu'aux limites de la perception. La terminaison en petites notes sans hâte et dans le caractère d'une fugitive évaporation; les sonorités mystérieusement prolongées du dernier accord de basse devant seules servir de conclusion. Bien tenir compte des doigtés de substitution de la main gauche, pour la précise énonciation de ce dernier élément thématique.